



Les Brèves du conseil municipal du 30 Mars 2017

**Le conseil municipal, réuni en date du 30 Mars 2017, a délibéré.
Vous trouverez ci-dessous un condensé des principales décisions prises ce soir-là.**

1) Compte administratif 2016

Le conseil municipal a approuvé le compte administratif de l'année 2016. Ce compte est le reflet de toutes les dépenses et recettes effectuées dans l'année civile, cumulées avec le résultat de l'exercice 2015. Le résultat global laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 563 352 € à affecter dans le cadre du budget primitif 2017 et un excédent d'investissement de 5 599 460 € reporté en recettes d'investissement au budget 2017.

2) Budget primitif 2017

a/ Vote des taux d'imposition des 3 taxes directes locales.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, et ce pour la 4^{ème} année consécutive.

- taxe d'habitation : **7.39 %**
 - taxe foncière sur le bâti : **7.99 %**
 - taxe foncière sur le non bâti : **35.21 %**
- } Ces 3 taxes rapporteront 509 611 € à la commune.

b/ le conseil municipal a adopté son budget primitif 2017 qui se présente en équilibre en fonctionnement mais en excédent de recettes en investissement, comme suit :

- <u>Section de fonctionnement :</u>	Dépenses	2 897 000 €	Recettes	2 897 000 €
- <u>Section d'investissement :</u>	Dépenses	4 196 500 €	Recettes	6 697 500 €

Les opérations retenues pour le budget 2017 sont les suivantes (liste non exhaustive) :

- voie piétonne rue de la gare : 844 000 €
- accessibilité intérieure et extérieure aux bâtiments publics : 561 000 € en RAR (Reste à Réaliser)
- réfection du parking de la place du 5 février (crèche les Harzalas) 250 000 €
- achat de terrains : 500 000 € en provision
- Rénovation Ecole Primaire Charles PERRAULT : études 200 000 €
- acquisition d'immeubles : 150 000 € en provision
- installations de voirie : 150 000 € dont vidéo-surveillance 75 000 €
- remboursement emprunts : 103 674 € (76 771 € en capital et 26 903 € en intérêts)
- travaux complexe sportif (travaux de crépis et cheminée 13 000 €, d'accessibilité 194 000 € et de sécurité 226 000 €) + travaux d'aménagement extérieur : 110 000 €
- Centre Europe : peinture et volets, sol local sapeurs-pompiers et climatisation cellule : 140 000 €
- désamiantage et démolition des bâtiments 22 et 23 : 124 000 € (en dépense de fonctionnement)
- installations, matériel et outillage technique : 62 620 €
- matériel roulant (désherbeuse et véhicule pour ateliers) : 55 000 €
- remplacement de luminaires : 55 000 €
- extension de l'étang : 40 000 €
- cimetière : 30 000 €
- travaux logements communaux : 20 000 €

3) Handicap : subvention pour l'équipement de logement et/ou véhicule

Le conseil municipal a décidé de subventionner, à compter de 2017, les dépenses d'équipement de logement et/ou de véhicule nécessaires pour améliorer l'autonomie d'une personne handicapée (handicap moteur, visuel et auditif). La subvention se monte à 2 000 € maximum pour l'équipement d'un logement principal et à 1 000 € maximum pour un véhicule. Toute demande de subvention sera étudiée par la commission « handicap » sur devis validé par l'ergothérapeute de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Haut-Rhin pour un logement ou par une auto-école certifiée pour un véhicule. Pour tout renseignement sur ces subventions et leurs conditions d'attribution, vous pouvez contacter la mairie.

4) **Résultats de consultations**

- Accessibilité Personne à Mobilité Réduite au complexe sportif : la mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études SETUI pour un montant de 5 640 € TTC
- Rénovation du centre Europe : les marchés sont attribués comme suit pour 99 464 € (en HT) :
 - lot 1 échafaudage-ravalement de façades : ALSACOLOR 39 379 €
 - lot 2 volets roulants : BOLLINGER 17 560 €
 - lot 3 zinguerie-bardage bois et acier : SEPH 10 953 €
 - lot 4 électricité-climatisation : BUECHER 12 944 €
 - lot 5 sols souples : MULTISOLS 18 628 €

5) **Rénovation de l'école primaire Charles PERRAULT : attributions de missions**

Le marché « maîtrise d'œuvre » a été attribué au cabinet d'architecture STRACK pour un forfait de rémunération de 140 382 € TTC.

La mission « Contrôle technique » est confiée au bureau SOCOTEC pour un montant de 10 314 € TTC.

La mission « Coordonnateur en matière de Sécurité et de Protection de la Santé » est attribuée au bureau BECS pour une somme de 5 443 € TTC.

Compte tenu des délais incontournables pour la mise en place de ce projet, il s'avère qu'il est très difficile de démarrer le chantier en 2017 pour le finir dès l'été 2018. Les travaux de rénovation devraient donc débuter en juillet 2018 pour une durée de 11 mois et permettre l'installation de l'école dans les locaux rénovés pour la rentrée de septembre 2019.

Structures gonflables et animations à la salle des fêtes samedi 8 avril de 14h à 18h et dimanche 9 avril de 10h à 18h



Week-end récréatif et divertissant pour les enfants, avec pour leur plus grand plaisir, des aires de jeux gonflables toutes plus amusantes les unes que les autres, du modelage sur ballons, des tours de magie tout le week-end et un spectacle de magie pour enfants le dimanche proposé par Dominique le magicien. Sur place : buvette, sandwiches, goûters.

Tarif : 5 € la journée, attractions en illimité (gratuit pour les parents ou les accompagnateurs majeurs)

Renseignements : 06.14.29.08.41 - www.neuneuxfestifs.fr

Exposition internationale d'orchidées du 21 au 23 avril 2017 de 10h à 18h à la salle des fêtes

Exposition et vente d'orchidées. Entrée 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans.



4ème Marché aux puces : le dimanche 23 avril 2017 de 7h à 17h30

Les rues concernées sont : Rue du Muguet – Rue Robert Schuman – Rue du Général de Gaulle – Rue K. Adenauer – Rue du Printemps - Place de Strasbourg – Place de Bruxelles – Place de l'Europe. Des stands de restauration et boissons seront tenus par des associations de Volgelsheim.



Elections présidentielles :

1er tour dimanche 23 avril – 2ème tour dimanche 7 mai

Le bureau de vote situé à la mairie sera ouvert de 8h à **19h**. Pour pouvoir voter merci de vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité.

Journée citoyenne Samedi 13 Mai 2017 de 9h à 13h

Toute la population est invitée à participer à cette journée citoyenne. Plusieurs chantiers seront proposés à cette occasion. Renseignements et inscriptions en mairie.



Rejoignez les scouts et guides de France Groupe Colmar et Volgelsheim

renseignements auprès de Monsieur FIGLESTHALER au 06 36 56 28 74 ou colmar5.volg.sgdf@icloud.com. Les activités ont lieu à la Plaine de Jeux de Volgelsheim.

Exposition-vente PASSION CREATION les 18 et 19 novembre 2017 à la salle des fêtes

Vous aimez peindre, bricoler, fabriquer... La création est votre passion ? Cette exposition est faite pour vous... Ouverte à tous les amateurs de loisirs créatifs, inscription gratuite.

Renseignements et inscriptions en mairie avant le 30 septembre 2017.